

LE CANADA

Journal Quotidien du Soir.

ABONNEMENT: Un An, en... \$4.00 Un An, par... \$3.00

LE CANADA

OSCAR McDONELL - - - - Redacteur.

LA VALLEE DE L'OTAWA

Edition Hebdomadaire du Journal.

LE CANADA.

ABONNEMENT: Un An, en Ville - - \$2.00 Un An, par la Poste \$1.00

12eme. No. 246.

Ottawa, Lundi 21 Decembre 1891.

Le Numero : 2 Cents.

COUR DE NAPOLEON III

CHAPITRE VII

LE MONDE POLITIQUE

Parmi les hommes d'Etat français et étrangers qui entoureront Napoleon III et qui collaboreront activement à son oeuvre politique, il est nécessaire de faire un choix, afin de ne point jeter de trouble, de diffusion dans l'esprit du lecteur.

Ces hommes sont nombreux, en effet, et leur valeur comme leurs travaux ont des degrés. Tous, non plus, n'éveillent pas la même curiosité dans la foule, tous ne sollicitent pas l'attention de la génération actuelle avec la même autorité; et pour me conformer à l'intérêt que ce récit me paraît avoir rencontré auprès du public, je ne parlerai réellement — et de certains, un peu succinctement, — que de ceux dont le nom reste directement et intimement lié, non seulement à l'histoire mais surtout à la personne de l'Empereur Napoleon III.

En première ligne, il convient de citer M. de Persigny.

M. de Persigny qui avait semblé, au moment, comme tant d'autres, d'ailleurs, ralliés à l'Empire, assez dévoué au gouvernement du roi Louis-Philippe, après avoir quitté l'armée, dans laquelle il avait servi en qualité de maréchal-des-logis aux Hussards, s'éprit tout à coup de la légende napoléonienne et se tourna vers celui qui, alors, représentait cette légende, vers le prince Louis-Bonaparte.

Il se fit son dévot dans tout l'acceptation du mot, et quand vint l'heure du coup d'Etat, Napoleon le trouva prêt à lui obéir, à le seconder.

Quelques temps avant la date fameuse du Deux-December, une assez curieuse conversation, que M. de Persigny lui-même rapporta dans un salon, au lendemain de la déclaration de guerre à la Prusse, en 1870, avait eu lieu entre le futur Empereur et lui.

M. de Persigny qui connaissait le goût très prononcé de son puissant et aventureux ami pour les femmes, tout en écoutant le prince qui lui exposait ses desseins et qui l'incitait à le discuter, réfléchissait.

Le Président, prenant pour de la fatigue, pour de la distraction, cette attitude, s'interrompit tout à coup et l'interpella :

— Ah ça! mais vous donnez, Persigny.

Le futur duc leva vers le prince un regard inquiet et scrutateur.

— Je vous demande pardon, monseigneur, dit-il je ne dors pas. Mais je pense, et ce à quoi je pense me tourmente avec miss Howard, monseigneur, combien de femmes savent vos projets?

Le prince-président parut surpris et interloqué. Cependant, ayant observé son ami et l'ayant deviné, il eut un sourire et répliqua :

— Nulle autre que miss Howard et que ma cousine, la duchesse de Hamilton, n'est au courant de ce que je compte entreprendre.

— En êtes-vous bien sûr? insista M. de Persigny.

— Si j'en suis sûr! Devenez-vous fou, Persigny?

tune, leur rêve en commun, et ils jouèrent leur existence à pile ou face.

Le rôle de M. de Persigny, sous le second Empire, est surtout important au point de vue de la politique intérieure.

Il fut, avec Napoleon III, l'un des organisateurs de cette administration préfectorale dont on a dit tant de mal et dont on a dit également tant de bien.

Très familier avec Louis-Napoleon, président de la République, avant son avènement, il conserva avec son ami, quand il fut Empereur, la même liberté de langage et d'allures.

Il est à ce sujet, une anecdote amusante que se rapporte à la création de son titre ducal.

Comme Napoleon III lui faisait part, quelque temps avant de décréter en sa faveur cette nomination honorifique, des ses intentions, M. de Persigny lui répondit :

— Je vous remercie. Mais vous feriez mieux, sire, de me rendre mes galons de sergent et de me charger de mettre à la raison toute la canaille qui vous enlève.

Ce mot fut rapporté au comte V... qui, lui aussi, également, à la même époque, fut porté sur la liste des distinctions de cour, pour un duché, et refusa d'abandonner le simple titre de comte qu'il tenait de sa naissance.

V... consigna la réponse de M. de Persigny dans ses notes, et c'est ainsi qu'il m'est donné de la produire aujourd'hui.

Cette réponse était, en tous points, conforme aux idées de celui qui la fit.

M. de Persigny, quoique haï, comme l'Empereur, de songes humanitaires — n'avait-il pas été un moment épris des doctrines saint-simoniennes? — demeurait, dans sa politique, dans l'application de cette politique, surtout, un autoritaire intrinsèque.

Tandis que Napoleon III tentait de rendre effectives ses théories, M. de Persigny, sans répudier la philosophie particulière qui inspirait sa pensée, resta plutôt un platonicien, dans l'enchaînement de ses idées, et ne croyait pas que l'heure fut propice à leur mise en pratique.

Dans la question des nationalités, si chère à l'Empereur, il garda toujours, quoique au fond d'accord avec le souverain, une attitude toute de méfiance, d'expectative, et s'il ne dédaignait pas de sourire — de son sourire triste et portant comme le reflet d'un rêve — à l'idéalisme du maître, il voulait, avant l'accroissement de forces des nations rivales, il voulait que la France fût en mesure de supporter, sans crainte, cette vitalité nouvelle et menaçante, — de regarder avec tranquillité la marée montante des peuples unifiés — si je puis m'exprimer ainsi — comme le promoteur observe, à l'abri de tout danger, le choc des vagues sur la grève.

On a méconnu — de parti pris — l'intelligence de M. de Persigny et il ne me déplaît pas de le faire connaître ici, mieux qu'on ne l'a fait connaître avant moi, de décomposer sa silhouette et d'en projeter le relief comme sur un transparent.

Cette divergence, sinon d'opinions, mais de procédés, dans l'exécution des moyens propres à assurer l'avenir et la gloire de l'Empire, mit entre Napoleon III et M. de Persigny plus d'une colère.

C'était sans cesse, en effet, entre eux, des contradictions, des discussions violentes, même, qui n'amenèrent aucun résultat, le souverain s'obstinant dans ses conceptions, M. de Persigny n'abandonnant rien des siennes.

Il m'a été conté, à ce propos, une scène qui eut lieu entre l'Empereur et son familier et qui n'est pas sans importance. Je la livre au lecteur telle qu'elle m'a été relatée :

C'était à l'époque où des fermentations de libéralisme agitaient plus résolument l'édifice impérial. Le seul mot de liberté, on le sait, jetait M. de Persigny en des crises terribles de violence, et comme un jour, discutant avec l'Empereur, il ne parvenait pas à convaincre le souverain, à réduire ses hésitations, à anéantir le rêve qui l'empêchait vers les idées nouvelles, il bondit de son siège, frappa avec force sur une table et s'écria désespérément :

— Ah! je me suis trompé, je me suis trompé!

Napoleon III, sans perdre de son calme, se tourna alors vers son conseiller et lui demanda :

— En quoi vous-êtes-vous trompé, Persigny, et que voulez-vous dire!

M. de Persigny, oubliant en cette minute toute réserve, regarda l'Empereur en face et répliqua brutalement :

— En croyant en vous, sire! Napoleon III devint très grave et pâlit, puis s'adressant à son ami, il n'eut qu'un seul mot :

— Persigny!

Alors M. de Persigny, comme ne voyant soudain, comme sortant d'un cauchemar, se retrouva :

— Ah! pardon, pardon! fit-il.

Et il se jeta dans les bras de l'Empereur.

Une division intime, une séparation ne pouvaient, en effet, exister entre ces deux hommes, car tous deux avaient le même idéal soumis à des moyens d'exécution différents: le rapprochement, la fraternité des peuples, courbés selon le conseiller sous un principe d'autorité; — allégués, selon le souverain, de ce principe même qui, cependant, avait aidé à l'édification de son Empire.

L'histoire dira qui, de ces deux hommes, était le sage et elle dissertera, sans doute, sur la contradiction qui était dans leurs propres pensées.

Ce rôle de conseiller, sans cesse en éveil, était connu à la Cour, où l'on désignait M. de Persigny par ces mots: Le prophète Jérémie. Il ne voyait point, en effet, l'avenir de l'Empire favorablement, et ne se lassait point d'en prédire la fin.

Très révérent, je l'ai dit, il ressemblait à l'Empereur par plus d'un point. Peu mondain, ainsi que lui, il n'assistait aux fêtes que, s'il ne pouvait se dispenser de les traverser. Et il s'en allait alors, par les salons, paraissant ne reconnaître personne — même ses plus intimes — comme à la poursuite de quelque idée fuyant, maligne, son approche.

M. de Persigny était d'ailleurs, à ce propos, l'objet des plaisanteries des familiers des Tuileries et sa distraction, devenue légendaire, était le sujet de maintes histoires.

Ne racontait-on pas, entre cent, cette aventure qui lui arriva, un soir de bonne fortune!

Etant à dîner avec une femme qu'il aimait et un ami, il oublia, parait-il, qu'il était l'amant et se retira au dessert, prétextant une dépêche à expédier, laissant ainsi son compagnon maître de la place et de son habitante.

L'anecdote me semble exagérée. Et ne doit-on pas plutôt y voir quelque malice de la part de celui que Laboulaye eût pu prendre pour modèle? C'est mon avis.

Les adversaires de M. de Persigny ont trop souvent, en tout temps, qu'il se tint éloigné de pouvoir comme dans la réalité, que l'on appelle, sous l'Empire, l'otage. Il avait la manipulation des affaires en horreur, en effet, et il se dévota toujours aux sollicitudes qui tentèrent d'exploiter sa situation et son nom.

Lorsque vint l'heure de l'Empire libéral, il y avait longtemps déjà que le rôle de M. de Persigny avait pris fin, dans la politique impériale.

Il déplora, alors, la soumission de l'Empereur aux idées nouvelles, et il assista, en spectateur impassible, à l'éroulement de tout ce qui avait été son espoir et sa foi.

Ses prédictions se réalisèrent et la tourmente l'emporta.

Cependant, étant à Londres, pendant la guerre, il reparut un instant sur la scène. Il essaya, d'accord avec quelques hommes d'Etat et avec l'ambassadeur de Prusse, d'engager l'impératrice Eugénie dans des négociations, ayant pour but un traité de paix, mais il échoua dans ce projet aventureux, et ce fut là son dernier acte politique.

Toute sa vie se résume dans un dévouement absolu à la dynastie impériale, et, au lendemain de Sedan, en présence de la révolution imminente, il eut un mot qui est la consécration de ce dévouement.

Comme il se trouvait dans le salon de la comtesse W... avec M. Chevalier de Valdrome et lord Lyons, et qu'il racontait, avec beaucoup de verve, les phases diverses de la vie de Napoleon III, disant, non sans amertume : "C'est moi qui ai fait l'Empire, et il me semble que je vois mourir un enfant", M. B... se présenta et, se mêlant à la conversation, demanda à M. de Persigny :

— Que comptez-vous faire? N'allez-vous point quitter Paris? Il n'y a plus ici aucune sécurité pour vous.

et répliqua :

— Monsieur, je ne quitterai Paris que lorsque l'impératrice n'y sera plus. Et il tint sa parole.

Le courage a sa grandeur, dans quelque parti qu'il se relève. Je pense que les amis comme les ennemis de M. de Persigny seront d'accord, ici, pour lui rendre hommage.

PIERRE DE LAMO.

LE DIVORCE BLAINE

Mme Marie Nevins Blaine, femme de M. J. G. Blaine, fils du secrétaire d'Etat, actuellement à New York et en instance en divorce contre son mari, se plaint d'être persécutée par des détectifs privés et a demandé protection à l'inspecteur de police Byrnes.

Cette affaire cause une sensation facile à comprendre. Mme Blaine est la fille du colonel Richard Nevins. Elle a fait la connaissance de M. Blaine, fils, en 1885, à Bar Harbor (Maine), où elle était en villégiature. M. Blaine et miss Nevins se sont mariés secrètement à New York dans les premiers mois de 1886, et les parents du jeune homme ont été très irrités, lorsqu'ils ont été informés du mariage. Néanmoins, M. Blaine et sa femme ont vécu en bonne intelligence pendant près de deux ans et Mme Blaine a donné naissance à un fils. Mais en 1888, la discorde est entrée dans le ménage, on ne sait trop à quel propos, et M. Blaine et sa femme se sont séparés. Cette séparation a causé d'autant plus de scandale, que peu après, Mme Blaine, accusant son mari de l'avoir abandonné et de ne pas pourvoir à son entretien, s'est engagée dans une troupe de théâtre.

La pauvre femme n'était pas au bout de ses peines. Elle est tombée gravement malade sur ces entrefaites, et elle a dû résilier son engagement. Les médecins qui la soignent sont parvenus à la sauver; mais elle est restée estropiée. Ne pouvant demander le divorce à New York que pour cause d'adultère, Mme Blaine est allée s'établir le printemps dernier au Dakota du sud, où elle divorce, comme on sait, sans coup plus facile à obtenir. Au mois de septembre dernier, elle intenta une action en divorce à son mari, pour l'avoir abandonné, devant le tribunal de Deadwood, qui a envoyé une commission rogatoire à New York, afin de recueillir les témoignages nécessaires.

Mme Blaine s'est trouvée ainsi obligée de revenir, il y a quelques jours à New York, et elle a plutôt été persécutée depuis, nuit et jour, par plusieurs détectifs privés, dont une femme. L'un de ces détectifs aurait essayé de soulever un des amis et un des cochers de l'hôtel dans lequel Mme Blaine est descendue, afin de savoir ce qu'elle faisait et qui elle recevait. De plus, la femme détective se serait installée au même hôtel que Mme Blaine et aurait tenté, sous divers prétextes, de pénétrer dans la chambre de celle-ci. Voilà pourquoi Mme Blaine est allée demander protection à l'inspecteur Byrnes, et l'on a remarqué qu'elle pleurait, en sortant du poste central de police.

UN SCANDALE AU MICHIGAN

Une dépêche de Lansing (Michigan) annonce que le secrétaire d'Etat, Daniel Soper, a donné sa démission, à la requête du gouverneur, M. Winans, qui l'a acceptée aussitôt.

La démission de M. Soper est le résultat de graves accusations portées contre lui par le maire de Lansing et dont le secrétaire d'Etat a été obligé de reconnaître lui-même l'exactitude. Il paraît que M. Soper abusait de sa haute situation pour commettre toute sorte d'escroqueries. Ainsi il a été prouvé qu'il a extorqué à un de ses subalternes une somme de \$500, sous peine de révocation; qu'il a vendu des ouvrages de droit appartenant à l'Etat, et qu'il s'est approprié le produit de cette vente, et enfin qu'il s'est livré dans l'exercice de ses fonctions, à toute sorte d'autres transactions du même genre.

La révélation de ces faits, l'aveu du secrétaire d'Etat, et sa démission forcée ont causé, il est à peine besoin de le dire, un gros scandale dans tout le Michigan.

LES COURANTS DE L'ATLANTIQUE

Le dernier courrier de Kingston (Jamaïque) nous apporte la nouvelle qu'une vieille pêcheuse a trouvé, au commencement du mois, sur le rivage un flacon contenant une circulaire et qui a flotté sur l'océan pendant cinq ans. La circulaire, rédigée en neuf langues, était conçue en ces termes :

« Quoique trouvant cette circulaire enlevée de son pays, afin qu'elle soit expédiée au gouvernement français. »

On n'a pu être très publié que vers le commencement de 1886, le prince de Monaco a fait une expérience à bord de son yacht l'Herminette, afin d'étudier, dans l'intérieur de la science, les courants de l'Atlantique et particulièrement le Gulf stream. L'Herminette était entrée dans le Gulf stream, on a jeté à l'eau un grand nombre de flacons comme celui qui vient de trouver la pêcheuse de Kingston. En même temps le gouvernement français faisait publier des avis dans les journaux des Antilles priant les agents de police et autres de veiller à ce qu'on n'y renvoyât les flacons si on les trouvait dans leur district.

La vieille pêcheuse de Kingston, dans un mouvement de curiosité, a brisé le flacon qu'elle venait de trouver, et elle allait déchirer la circulaire, lorsqu'un constable qui passait par là l'en a empêchée. Le constable a pris le flacon et la circulaire et ils ont déjà été envoyés au gouvernement français. La circulaire porte le No. 531.

LES POURSUITES CONTRE M. EDWARD FIELD

A moins que la folie de M. Edward Field ne soit bien dûment établie, il semble difficile que l'ancien chef de la maison Field, Lindley, Wiechers et Cie n'aille pas finir ses jours à Sing Sing. Le grand jury vient en effet de prononcer une nouvelle mise en accusation contre M. Field, déjà détenu à la prison de Ludlow street, faute d'avoir fourni la caution de \$50,000 exigée sur l'un des chefs d'accusation relevés contre lui. Cette fois, il s'agit d'un faux pour une somme importante la maison Field, Lindley, Wiechers et Cie a remis à la maison Knauth, Natchel et Kuhne un connaissance fabriqué de toutes pièces de change de 325,000 marcs à 30 jours de vue, tiré sur une maison de Mannheim (Allemagne). Le commissaire constatait l'embarquement d'échivon 74,000 bushels de blé sur le steamer Triumph, partance pour Hambourg. Or, le steamer en question n'a jamais existé que dans l'imagination de M. Field et de ses associés qui, d'autre part, n'ont jamais embarqué un seul bushel de blé sur un navire quelconque. Par suite de circonstances imprévues, la traite n'a pas été présentée au jour voulu, et la fraude a été découverte avant que la maison de Mannheim se soit dessaisie des fonds. Le faux connaissance et d'autres documents du même genre, plus compromettants encore, dit-on, sont entre les mains de l'attorney de district.

UNE FAMILLE QUI EN ABSORBE UNE AUTRE

Il y a quelque dix ans habitait l'une à côté de l'autre, dans le comté de Blount (Alabama) deux familles amies, les Write et les Jenson. Les époux Write avaient cinq grandes filles et le ménage Jenson se flattait de posséder cinq beaux garçons, ayant tous atteint leur majorité. Les bons rapports de voisinage ont bientôt amené entre les jeunes gens des relations plus tendres. Il y a deux ans, les deux amis des Jenson ont épousé deux filles Write, et un troisième mariage était sur le point de se célébrer quand, la mort presque simultanée de M. Write père et de Mme Jenson mère a fait ajourner la cérémonie. Mais dès que la période de deuil a été finie, la résine des mariages a recommencé de plus belle entre les deux familles. D'abord a eu l'union retardée par le double décès; puis les deux veufs, M. Jenson père et Mme Write mère se sont mis à leur tour, et le quatrième fils Jenson en a profité pour épouser une autre fille Write, de façon à ne faire qu'une noce. Enfin, ces jours derniers, on a célébré le mariage du dernier Jenson avec la cinquième fille Write, de sorte que la famille Write n'existe plus dans le comté de Blount, ayant été complètement absorbée par la famille Jenson. Nous laissons aux amateurs de ce genre de diversissement, le soin d'établir les liens de pa-

renté qui existent désormais entre tous les membres de cette nombreuse famille, il nous suffira de dire que, par son mariage avec Mme Write mère, M. Jenson père est devenu le beau-père de ses fils.

Manque de Forces. ANEMIE CHLOROSE. LE FER BRAVAIS. CHLOROSE. ANEMIE. DEBILITE. EPOUISEMENT.



KENDALL'S SPAVIN CURE. The Most Successful Remedy ever known for the treatment of Spavin and other ailments of the horse.

KENDALL'S SPAVIN CURE. Sold by all Druggists and Dealers.

KENDALL'S SPAVIN CURE. Prepared by Dr. J. C. Kendall, Boston, Mass.

Warner's Cafe Cure. The Only Cure For Kidney Diseases.

GUERISON CERTAINE. EN 24 heures un COLIQUE ou MALDISE des ANCIENS REVALETS. ni avant ni après le repas du VER SOLITAIRE.

PISO'S CURE FOR CONSUMPTION. Le Meilleur Remède pour la toux et les autres affections de la poitrine.

ST. JACOBS OIL. LE GRAND REMÈDE CONTRE LA DOULEUR. GUÉRIT: RHUMATISME.

NEURALGIE. SCIATIQUE. LUMBAGO. DOULEUR DORSALE. TIC DOULOUREUX. MAL DE TÊTE. MAL DE DENTS. MAUX DE GORGE. ENROUEMENT. ENGÈLURES. ENTORSES. FOULURES. CONTUSIONS. BRÛLURES ETC.

DIX LIVRES EN Deux Semaines QUE EN PENSEZ-VOUS? Comme Rédacteur des Chaires il n'y a pas de doute que par l'

EMULSION SCOTT. A l'huile de Foie de Morue. Au HYPOPHOSPHITE de CHAUX et de SOUDE.

WOLF'S ACME Blacking. LE MEILLEUR MOYEN D'ENTRETIEN des chaussures.

PIK-RON. Remède pour les affections de la gorge et de la poitrine.

Le Grand GUYOT. Ce remède est le plus efficace contre les maladies de l'estomac.

Le Grand GUYOT. Ce remède est le plus efficace contre les maladies de l'estomac.

Le Grand GUYOT. Ce remède est le plus efficace contre les maladies de l'estomac.

Le Grand GUYOT. Ce remède est le plus efficace contre les maladies de l'estomac.

MANQUE DE FORCES. ANEMIE CHLOROSE. LE FER BRAVAIS. CHLOROSE. ANEMIE. DEBILITE. EPOUISEMENT.

MANQUE DE FORCES. ANEMIE CHLOROSE. LE FER BRAVAIS. CHLOROSE. ANEMIE. DEBILITE. EPOUISEMENT.

Noel!

plaisir, de blissement & Cie, est es pour les comme les t naturelle- us est com- vo r-gôit contenir, vous plaire, sire qu'une certain que s o' Hommes d'une telle cette Robe n, leur joie ames nous éprouvent os commis bs: celles fait l'expé t le tenter. article de repressé te dans nos t nous en ne jamais, s points

& Cie.

arks.

neur dans foute.

T,

es.

,

es.

,

,

,

,

,

,

,

,

,

,

,

,

,

,

,

,

,

,

,

,

,

,

,

,

Le Canada, JOURNAL QUOTIDIEN DU SOIR.

La Vallée de l'Ottawa, Journal Hebdomadaire à 16 Pages. BUREAUX:—568 et 570 RUE SUSSEX, OTTAWA, ONT.

Ottawa, Lundi 21 Décembre 1891.

ECHOS DU JOUR

M. Germain, député libéral de Welland, vient d'être déqualifié.

Le bruit court que l'élection de Kingston aura lieu sous peu.

L. Rivé Péro Dowd, de Montréal est décédé samedi dernier, à 4.30 hrs. p. m.

Le Citoyen confirme l'action de M. Angers comme dangereuse et inconstitutionnelle.

L'hon. sénateur Piquet, dont nous avons annoncé la grave maladie, est mort samedi matin à St-Cuthbert.

Le COURRIER DU CANADA affirme que la lettre du juge Jetté contient la condamnation de M. Mercier.

Les amis de M. Chapleau disent qu'il ne prendra aucune part à la prochaine lutte électorale dans la province de Québec.

L'honorable Church, membre de la cour d'Appel, a remis sa démission entre les mains de la justice, pour cause de santé.

On mande de Vienne qu'un individu s'est brûlé la cervelle d'un coup de revolver jeudi, pendant la messe célébrée à la cathédrale Saint-Etienne.

Le MAIL se réjouit du renvoi de M. Mercier, mais n'a pas engagé sa responsabilité sur la question constitutionnelle soulevée par l'action de M. Angers.

Le bruit court que M. de Boucherville a offert à M. Poupore, député de Pontiac le portefeuille de ministre des terres de la Couronne.

D'après certains journaux, le futur cabinet sera ainsi composé: MM. D. Boucherville, Beaudin, Hall, Carignan, Naud, Talbot et Masson, sans portefeuille. L'un d'eux, M. Pelletier sera nommé au poste pour le moment et le cabinet sera assemblé sans délai.

Une réunion de négociants s'est tenue à Bruxelles pour établir le projet de lignes commerciales avec l'Allemagne. On y a voté des résolutions, priant le parlement de raporter le traité que les négociants considéraient comme le plus avantageux pour l'Allemagne que pour la Belgique.

Mme Marie Novins Blaine, femme de M. J. G. Blaine, fils du secrétaire d'Etat, actuellement à New-York et en instance en divorce contre son mari, se plaint d'être persécutée par des dévotionnaires et a demandé protection à l'inspecteur de police Byrnes.

L'ÉLECTEUR rapporte ce qui suit: En recevant la lettre de son ex-premier ministre, le lieutenant-gouverneur s'est laissé aller à un mouvement de rage et a dit: "Ah! Mercier le prend sur ce ton. Eh bien, je déclare que je ne partagerai pas avec lui et que si le peuple renvoie Mercier, je le chasserai une deuxième fois."

On lit dans l'ÉVÉNEMENT: Nous saluons avec plaisir la rentrée du Canada sur la scène politique. Notre confrère est un défenseur vaillant des droits et des intérêts de notre race dans la province d'Ontario et nous nous réjouissons de le voir reprendre le rang distingué qu'il occupait dans la presse canadienne française.

L'honorable M. Laurier a décliné l'invitation d'assister à l'assemblée d'hier soir à la salle Jacques Cartier.

Avant de partir, M. Laurier a laissé une lettre à l'hon. M. Sheehy pour lui annoncer, qu'il désapprouvait le renvoi de la loi par le lieutenant-gouverneur, et qu'il n'aurait pas pris part à la manifestation à raison d'engagements antérieurs.

Nous publierons, demain, en première page, le compte rendu de la grande fête qui a eu lieu à la Basilique d'Ottawa, le 6 décembre dernier, à l'occasion de la visite à Paris nous du Révérend Père Danlaurand. Nos lecteurs savent que la malheure, qui nous a frappé, nous a empêché de donner ce compte rendu important. Nous tenons à le donner au long à nos lecteurs, qui peuvent le conserver comme souvenir d'une grande fête religieuse.

Les amis de M. Tardivel trouvent beaucoup à redire de ce que M. Mercier fait mais nous le coup d'une loi de sédition séculaire. Nous ne voyons pas en quoi M. Tardivel aurait raison de se plaindre d'une loi qui est absolument de son temps, quoiqu'elle ne fut invoquée qu'après deux cents ans d'oubli. M. Mercier a tenu à démontrer, probablement, ce que serait notre pays si Nicole Tardivel y dominait.

Nous lisons dans LE PROCÈS DE WINDSOR: Le CANADA d'Ottawa, l'un des journaux les mieux rédigés du pays, obligé de suspendre sa publication par le désastreux incendie de ses ateliers le 15 Nov. dernier, vient de reparaitre.

C'est avec un véritable bonheur que nous voyons le vaillant confrère remettre de ses ombres et nous n'avons qu'à lui souhaiter le succès qu'il mérite, pour lui souhaiter une prospérité qui lui fera oublier bientôt la perte cruelle récemment éprouvée.

M. Belcourt, a fait, au nom de M. Proix, député de Prescott, le dépôt requis pour appeler de la décision des juges qui ont cassé son élection. L'appel est basé sur le fait que les pétitionnaires—il y en avait deux—ont réglé, malgré la demande faite en toute forme, de prouver qu'ils étaient réellement électeurs et qu'ils avaient droit d'agir comme pétitionnaires. L'appelant prétend qu'aucune telle preuve n'a été faite à cette fin et que la Cour Suprême ayant décidé récemment que pareil oubli était fatal, les pétitionnaires devront faire preuve ou priver leur droit de voter. M. Proix privé de son siège.

LA CRISE DE QUEBEC

L'honorable Secrétaire d'Etat aime peu à donner une expression d'opinion sur la crise politique.

Pressé par un des reporters du STAR à Montréal hier, il a dit, cependant, que suivant lui l'acte du lieutenant-gouverneur Angers doit lui avoir été inspiré par un profond sentiment de dignité personnelle qui ne lui permettait pas de garder comme ses aviseurs des hommes qui avaient perdu sa confiance, en se rendant coupables d'actions fortement répréhensibles. Il ne pouvait faire aucune distinction entre les ministres et déterminer l'étendue de la culpabilité de chacun. La responsabilité collective s'infiltrait de l'union du cabinet pendant l'épave.

C'est une action qui est regrettable de voir se répéter dans notre monde politique.

C'est un remède violent qu'il est quelquefois nécessaire d'administrer en temps de crise politique, mais qui peut aussi bien sauver le patient que le tuer.

C'est l'électorat de la province de Québec qui décidera des actes de Mercier et de ses collègues et c'est l'électorat du Canada, c'est-à-dire la chambre des Communes qui décidera à sa prochaine session de l'action de l'officier du gouvernement fédéral qui vient de renvoyer ses ministres.

Interrogé au sujet de la lettre de M. Mercier au lieutenant-gouverneur, M. Chapleau dit qu'un point de vue des intérêts de M. Mercier cette lettre peut être forte, mais il regrette qu'elle soit couchée en termes indignes d'un homme d'état.

Un des correspondants du STAR a eu une entrevue avec M. Mercier.

Le premier ministre, dit ce correspondant, que plusieurs supposaient abattu et soucieux est au contraire aussi calme que si rien ne fut arrivé.

M. Mercier n'a consenti à répondre qu'à la condition que les questions et réponses fussent prises par écrit.

Nous demandons à l'après une partie de l'entrevue telle que nous la trouvons dans le STAR:

Q.—Dans les circonstances présentes que sera la conduite future du parti dont vous êtes le chef?

R.—Nous serons guidés par les circonstances et surtout par la formation du nouveau gouvernement et par son programme, ne perdant pas de vue cependant mon renvoi d'office dont le nouveau premier ministre assume la responsabilité et il aura d'abord à répondre à la Législature sur cette question.

Je suppose que la chambre où j'ai une grande majorité condamnera mon renvoi d'office, alors nous aurons des élections générales et nous nous efforcerons de revenir avec une majorité.

Q.—Quelle est votre opinion sur la valeur du rapport mis entre les mains du lieutenant-gouverneur Angers et que pensez-vous de l'attitude du juge Jetté?

R.—Ainsi que je l'ai dit dans ma lettre au lieutenant-gouverneur, il n'y a pas de rapport de la Commission et le document transmis à Son Honneur, que l'on appelle un rapport intermédiaire et qui n'est signé que par les juges Baby et Davidson n'a aucune valeur.

Quant à ce qui a trait à l'attitude du juge Jetté, je n'ai d'autre renseignement que l'admission de M. Angers qui dit qu'il a reçu une lettre du savant juge, mais qu'il la considère confidentielle.

Personne ne doute cependant que si cette lettre du juge Jetté, est contre moi, M. Angers se serait empressé de dire qu'elle corroborait l'opinion des autres juges.

Q.—Vous venez de dire que comme rapport officiel le document mis entre les mains du lieutenant-gouverneur n'avait aucune valeur. Qu'en pensez-vous comme expression de l'opinion légale de deux savants avocats?

—Je ne puis l'accepter comme opinion légale, car elle est donnée illégalement.

Les trois commissaires pouvaient sous les circonstances s'entendre légalement pour présenter un rapport préliminaire unanime, mais je ne puis comprendre qu'un tel rapport soit présenté par deux commissaires seulement.

Q.—Alors vous considérez comme partiel le rapport de MM. Baby et Davidson?

R.—Certainement, et aussi comme faveur spéciale à M. Angers, pour le sauver autant que possible de la position difficile dans laquelle l'avait placé son refus de convoquer la législature.

Q.—Le lieutenant-gouverneur sera-t-il censuré par vos partisans à l'ouverture des chambres?

R.—Il devrait être censuré et même démis immédiatement par les autorités fédérales et si toute cette affaire n'est pas une conspiration montée par Ottawa, il le sera.

Un Procès à Sensation.

La France et la Bulgarie.

La Grippe en Europe.

Une Cause Célèbre en Belgique.

LES TRAITES DE COMMERCE.

L'Affaire de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLES DE PARTOUT

(Service spécial de dépêches télégraphiques)

L'AFFAIRE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Rome, 21 déc.—À la chambre des députés, M. Guelja a demandé au gouvernement, comment il se proposait de régler l'affaire de l'exportation, somme de plusieurs millions de francs à la Nouvelle-Orléans, au mois de mars dernier, et pourquoi le conseil d'Italie en cette ville n'avait pas été appelé. Il s'agit d'un temps pour le gouvernement italien de prendre des mesures de nature à assurer à l'avance la protection des Italiens résidant aux États-Unis.

LA FRANCE ET LA BULGARIE.

Sofia, 21 déc.—Après la rupture des relations entre la France et la Bulgarie, qui a été la conséquence de l'expulsion de M. Chadoine, le correspondant de l'agence Havas, M. Ribot, ministre des affaires étrangères de France, a donné l'ordre aux consuls de France en Bulgarie de fermer leurs consuls et de se retirer. A la suite de ces instructions, les consuls de France à Roustchouk, Bourgas et Philippouli ont quitté le pays. On ne croit pas que la France ait recouru aux armes pour appuyer sa demande, tendant à ce que le décret d'expulsion soit rapporté, et néanmoins le ministre des finances de Bulgarie se rend à Vienne pour négocier un emprunt dans le but d'organiser l'armée. Déjà des troupes ont été déployées à Roustchouk et à Philippouli et les garnisons de ces deux villes sont actuellement le double de ce qu'elles étaient avant.

NOUVELLES DE MONTRÉAL

Montréal, 19 déc.—Les festivités de feu M. le caré Noranda ont eu lieu à Lachapelle, mardi dernier. Mgr Falck assistait à la cérémonie, ainsi que vingt quatre prêtres. M. le caré Dorval de l'Assomption officiait, assisté de M. Coate, curé de St-Vincent de Paul comme diacre et Lafortune, curé de St-Jérôme comme sous diacre.

AMÉRIQUE

LA GRIPPE EN EUROPE

Londres, 21 déc.—Le nombre des décès causés par la grippe continue à augmenter tous les jours. La dernière ville où la maladie a pris le caractère épidémique est Athènes, dans le comté de Kent, à sept milles de Londres. Au début de l'épidémie, un grand nombre de pensionnaires sont atteints de la maladie, et les médecins du dépôt sont sur les dents. La semaine dernière il y a eu au dépôt de mendicité huit décès causés par la grippe.

NOUVELLES DE QUEBEC

Québec, 19 déc.—L'honorable M. Laurier est à Québec.

UN PROCÈS À SENSATION.

Paris, 21 déc.—Les débats d'une affaire de sensation se sont engagés à Angoulême, devant la cour d'assises de la Charente, en présence de M. Lescan, accusé de tentative d'assassinat dans un wagon de chemin de fer sur sa femme et l'ami de celle-ci. Le principal témoin, Mme de Rute, directrice de la REVUE INTERNATIONALE, cher laquelle Mme Lescan remplissait les fonctions de secrétaire et de dame de compagnie, a fait paraitre à la cour un certificat de médecin constatant que le mauvais état de sa santé l'obligeait à s'absenter en Espagne.

LES TRAITES DE COMMERCE.

Berlin, 21 déc.—Les nouveaux traités de commerce entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, l'Allemagne et l'Italie et la Belgique ont été votés aujourd'hui en deuxième lecture au Reichstag après une courte discussion. Les traités reviennent dans le troisième lecture devant la chambre.

UNE SÉPULTURE DÉVALISÉE

Berlin, 21 déc.—On a reçu de Salzbourg la nouvelle d'une singulière histoire de violation de sépulture. Il y a quelques jours est morte en cette ville la princesse Starbenberg, dont le corps a été transporté à Alersdorf, où le caveau de famille est aménagé d'une chapelle. Aucun membre de la famille Starbenberg n'étant mort depuis quinze ans, on n'avait pas pénétré dans la chapelle depuis longtemps, et en y entrant le gardien s'est heurté à un squelette étendu sur le sol. En examinant l'intérieur du caveau, le gardien a constaté que des voleurs s'y étaient introduits avant lui, avaient brisé les cercueils et dérobé les épées et les éperons dans les tombes des hommes, les dentelles et les garnitures en or des robes dans celles des femmes. Tous les squelettes avaient été entassés dans un coin.

UNE CAUSE CÉLÈBRE EN BELGIQUE

Bruxelles, 21 déc.—La cour d'assises de Namur vient de commencer le procès d'un nommé Gustave Van der Avere, un cordonnier âgé de vingt-cinq ans, qui est accusé d'avoir, du mois de septembre 1889 au mois de mars 1891, empoisonné cinq de ses frères et tenté d'assassiner les trois autres membres de la famille de façon à recueillir toute la fortune. Les preuves sont accablantes, mais l'accusé qui est intelligent et intelligent, conserve la plus grande confiance. Quand, après la première audience, on l'a reconduit en prison, la foule a attaqué la voiture cellulaire et essayé d'emparer de l'accusé pour l'exécuter sommairement.

AMÉRIQUE

LA GRIPPE EN EUROPE

Londres, 21 déc.—Le nombre des décès causés par la grippe continue à augmenter tous les jours. La dernière ville où la maladie a pris le caractère épidémique est Athènes, dans le comté de Kent, à sept milles de Londres. Au début de l'épidémie, un grand nombre de pensionnaires sont atteints de la maladie, et les médecins du dépôt sont sur les dents. La semaine dernière il y a eu au dépôt de mendicité huit décès causés par la grippe.

NOUVELLES DE MONTRÉAL

Montréal, 19 déc.—Les festivités de feu M. le caré Noranda ont eu lieu à Lachapelle, mardi dernier. Mgr Falck assistait à la cérémonie, ainsi que vingt quatre prêtres. M. le caré Dorval de l'Assomption officiait, assisté de M. Coate, curé de St-Vincent de Paul comme diacre et Lafortune, curé de St-Jérôme comme sous diacre.

AMÉRIQUE

LA GRIPPE EN EUROPE

Londres, 21 déc.—Le nombre des décès causés par la grippe continue à augmenter tous les jours. La dernière ville où la maladie a pris le caractère épidémique est Athènes, dans le comté de Kent, à sept milles de Londres. Au début de l'épidémie, un grand nombre de pensionnaires sont atteints de la maladie, et les médecins du dépôt sont sur les dents. La semaine dernière il y a eu au dépôt de mendicité huit décès causés par la grippe.

NOUVELLES DE QUEBEC

Québec, 19 déc.—L'honorable M. Laurier est à Québec.

UN PROCÈS À SENSATION.

Paris, 21 déc.—Les débats d'une affaire de sensation se sont engagés à Angoulême, devant la cour d'assises de la Charente, en présence de M. Lescan, accusé de tentative d'assassinat dans un wagon de chemin de fer sur sa femme et l'ami de celle-ci. Le principal témoin, Mme de Rute, directrice de la REVUE INTERNATIONALE, cher laquelle Mme Lescan remplissait les fonctions de secrétaire et de dame de compagnie, a fait paraitre à la cour un certificat de médecin constatant que le mauvais état de sa santé l'obligeait à s'absenter en Espagne.

LES TRAITES DE COMMERCE.

Berlin, 21 déc.—Les nouveaux traités de commerce entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, l'Allemagne et l'Italie et la Belgique ont été votés aujourd'hui en deuxième lecture au Reichstag après une courte discussion. Les traités reviennent dans le troisième lecture devant la chambre.

Réserverait on la présidence de l'Assemblée législative à M. Nantel?

Ce n'est pas possible. Roste à savoir si le député de Terrebonne se soumettrait de cette position.

LE COUP D'ÉTAT.

GRANDS ASSEMBLÉS À QUÉBEC. Québec, 20.—Plus de cinq mille personnes étaient réunies, ce soir, dans la salle Jacques Cartier, pour entendre la proposition des membres de l'ex-cabinet Mercier contre le coup d'état Angers. Un nombre égal était massé en dehors de la salle qui ne peut contenir que 600 personnes. Il y avait là des hommes de toutes les classes de la société. Il est difficile de décrire l'enthousiasme de la foule, quand les orateurs ont fait leur apparition sur la scène quand surtout M. Mercier s'est montré sur l'estrade, la multitude s'est levée en un instant et a crié: "Les citoyens s'agitent en fait, on criait, on trépidait. L'enthousiasme était à son comble. Il s'est écoulé plus de six minutes avant que les acclamations fussent terminées et que M. Mercier prit la parole.

AMÉRIQUE

LA GRIPPE EN EUROPE

Londres, 21 déc.—Le nombre des décès causés par la grippe continue à augmenter tous les jours. La dernière ville où la maladie a pris le caractère épidémique est Athènes, dans le comté de Kent, à sept milles de Londres. Au début de l'épidémie, un grand nombre de pensionnaires sont atteints de la maladie, et les médecins du dépôt sont sur les dents. La semaine dernière il y a eu au dépôt de mendicité huit décès causés par la grippe.

NOUVELLES DE MONTRÉAL

Montréal, 19 déc.—Les festivités de feu M. le caré Noranda ont eu lieu à Lachapelle, mardi dernier. Mgr Falck assistait à la cérémonie, ainsi que vingt quatre prêtres. M. le caré Dorval de l'Assomption officiait, assisté de M. Coate, curé de St-Vincent de Paul comme diacre et Lafortune, curé de St-Jérôme comme sous diacre.

AMÉRIQUE

LA GRIPPE EN EUROPE

Londres, 21 déc.—Le nombre des décès causés par la grippe continue à augmenter tous les jours. La dernière ville où la maladie a pris le caractère épidémique est Athènes, dans le comté de Kent, à sept milles de Londres. Au début de l'épidémie, un grand nombre de pensionnaires sont atteints de la maladie, et les médecins du dépôt sont sur les dents. La semaine dernière il y a eu au dépôt de mendicité huit décès causés par la grippe.

NOUVELLES DE QUEBEC

Québec, 19 déc.—L'honorable M. Laurier est à Québec.

UN PROCÈS À SENSATION.

Paris, 21 déc.—Les débats d'une affaire de sensation se sont engagés à Angoulême, devant la cour d'assises de la Charente, en présence de M. Lescan, accusé de tentative d'assassinat dans un wagon de chemin de fer sur sa femme et l'ami de celle-ci. Le principal témoin, Mme de Rute, directrice de la REVUE INTERNATIONALE, cher laquelle Mme Lescan remplissait les fonctions de secrétaire et de dame de compagnie, a fait paraitre à la cour un certificat de médecin constatant que le mauvais état de sa santé l'obligeait à s'absenter en Espagne.

LES TRAITES DE COMMERCE.

Berlin, 21 déc.—Les nouveaux traités de commerce entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, l'Allemagne et l'Italie et la Belgique ont été votés aujourd'hui en deuxième lecture au Reichstag après une courte discussion. Les traités reviennent dans le troisième lecture devant la chambre.

litique, soit de l'existence naturelle, mais avant que l'on disparaisse d'une manière ou d'une autre, c'est notre droit, plus que cela c'est notre devoir de vous le dire, citoyens prenez garde! On vous mène à l'esclavage. (Honte! Honte!)

—J'ai subi en silence, j'ai hésité quelque peu, mais à la fin j'ai cru qu'il y avait un bout à la patience d'un homme et j'ai dit à mes accusateurs de spécifier leurs accusations, je leur ai demandé de dire ce qu'ils avaient contre nous, et c'est alors, messieurs, qu'un lieu du peuple qui avait le droit de m'accuser et de me condamner j'ai vu apparaître entre lui et moi, non pas un juge, non pas un accusateur mais un bourreau. (Rires, honte, honte, à bas Angers.) Et ce bourreau c'était M. Abbott, le premier ministre d'Ottawa (honte, honte) lui était irresponsable au peuple que vous ne pouvez pas plus atteindre que vous ne pouvez atteindre l'Empereur de Chine, s'est dit: tant que le gouvernement Mercier sera là je serai en danger, tant que le gouvernement Mercier sera là je ne serai pas maître de la situation à Ottawa. Il faut que le gouvernement Mercier disparaisse.

AMÉRIQUE

LA GRIPPE EN EUROPE

Londres, 21 déc.—Le nombre des décès causés par la grippe continue à augmenter tous les jours. La dernière ville où la maladie a pris le caractère épidémique est Athènes, dans le comté de Kent, à sept milles de Londres. Au début de l'épidémie, un grand nombre de pensionnaires sont atteints de la maladie, et les médecins du dépôt sont sur les dents. La semaine dernière il y a eu au dépôt de mendicité huit décès causés par la grippe.

NOUVELLES DE MONTRÉAL

Montréal, 19 déc.—Les festivités de feu M. le caré Noranda ont eu lieu à Lachapelle, mardi dernier. Mgr Falck assistait à la cérémonie, ainsi que vingt quatre prêtres. M. le caré Dorval de l'Assomption officiait, assisté de M. Coate, curé de St-Vincent de Paul comme diacre et Lafortune, curé de St-Jérôme comme sous diacre.

AMÉRIQUE

LA GRIPPE EN EUROPE

Londres, 21 déc.—Le nombre des décès causés par la grippe continue à augmenter tous les jours. La dernière ville où la maladie a pris le caractère épidémique est Athènes, dans le comté de Kent, à sept milles de Londres. Au début de l'épidémie, un grand nombre de pensionnaires sont atteints de la maladie, et les médecins du dépôt sont sur les dents. La semaine dernière il y a eu au dépôt de mendicité huit décès causés par la grippe.

NOUVELLES DE QUEBEC

Québec, 19 déc.—L'honorable M. Laurier est à Québec.

UN PROCÈS À SENSATION.

Paris, 21 déc.—Les débats d'une affaire de sensation se sont engagés à Angoulême, devant la cour d'assises de la Charente, en présence de M. Lescan, accusé de tentative d'assassinat dans un wagon de chemin de fer sur sa femme et l'ami de celle-ci. Le principal témoin, Mme de Rute, directrice de la REVUE INTERNATIONALE, cher laquelle Mme Lescan remplissait les fonctions de secrétaire et de dame de compagnie, a fait paraitre à la cour un certificat de médecin constatant que le mauvais état de sa santé l'obligeait à s'absenter en Espagne.

LES TRAITES DE COMMERCE.

Berlin, 21 déc.—Les nouveaux traités de commerce entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, l'Allemagne et l'Italie et la Belgique ont été votés aujourd'hui en deuxième lecture au Reichstag après une courte discussion. Les traités reviennent dans le troisième lecture devant la chambre.

AMÉRIQUE

LA GRIPPE EN EUROPE

Londres, 21 déc.—Le nombre des décès causés par la grippe continue à augmenter tous les jours. La dernière ville où la maladie a pris le caractère épidémique est Athènes, dans le comté de Kent, à sept milles de Londres. Au début de l'épidémie, un grand nombre de pensionnaires sont atteints de la maladie, et les médecins du dépôt sont sur les dents. La semaine dernière il y a eu au dépôt de mendicité huit décès causés par la grippe.

NOUVELLES DE MONTRÉAL

Montréal, 19 déc.—Les festivités de feu M. le caré Noranda ont eu lieu à Lachapelle, mardi dernier. Mgr Falck assistait à la cérémonie, ainsi que vingt quatre prêtres. M. le caré Dorval de l'Assomption officiait, assisté de M. Coate, curé de St-Vincent de Paul comme diacre et Lafortune, curé de St-Jérôme comme sous diacre.

Pain Electrique.

Résultat d'années d'études et d'expériences coûtant très-cher.

JAS. WARNOCK.

494 RUE SUSSEX. Telephone 534.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

La route directe entre l'Ontario et tous les points du bas du St. Laurent, de la Baie des Chaleurs, province de Québec; ainsi que le Nouveau Brunswick, la Nouvelle Écosse, l'Île du Prince Édouard, le Cap Breton, les Îles de la Madeleine, Terre-Neuve et St. Pierre.

AMÉRIQUE

LA GRIPPE EN EUROPE

Londres, 21 déc.—Le nombre des décès causés par la grippe continue à augmenter tous les jours. La dernière ville où la maladie a pris le caractère épidémique est Athènes, dans le comté de Kent, à sept milles de Londres. Au début de l'épidémie, un grand nombre de pensionnaires sont atteints de la maladie, et les médecins du dépôt sont sur les dents. La semaine dernière il y a eu au dépôt de mendicité huit décès causés par la grippe.

NOUVELLES DE MONTRÉAL

Montréal, 19 déc.—Les festivités de feu M. le caré Noranda ont eu lieu à Lachapelle, mardi dernier. Mgr Falck assistait à la cérémonie, ainsi que vingt quatre prêtres. M. le caré Dorval de l'Assomption officiait, assisté de M. Coate, curé de St-Vincent de Paul comme diacre et Lafortune, curé de St-Jérôme comme sous diacre.

AMÉRIQUE

LA GRIPPE EN EUROPE

Londres, 21 déc.—Le nombre des décès causés par la grippe continue à augmenter tous les jours. La dernière ville où la maladie a pris le caractère épidémique est Athènes, dans le comté de Kent, à sept milles de Londres. Au début de l'épidémie, un grand nombre de pensionnaires sont atteints de la maladie, et les médecins du dépôt sont sur les dents. La semaine dernière il y a eu au dépôt de mendicité huit décès causés par la grippe.

NOUVELLES DE QUEBEC

Québec, 19 déc.—L'honorable M. Laurier est à Québec.

UN PROCÈS À SENSATION.

Paris, 21 déc.—Les débats d'une affaire de sensation se sont engagés à Angoulême, devant la cour d'assises de la Charente, en présence de M. Lescan, accusé de tentative d'assassinat dans un wagon de chemin de fer sur sa femme et l'ami de celle-ci. Le principal témoin, Mme de Rute, directrice de la REVUE INTERNATIONALE, cher laquelle Mme Lescan remplissait les fonctions de secrétaire et de dame de compagnie, a fait paraitre à la cour un certificat de médecin constatant que le mauvais état de sa santé l'obligeait à s'absenter en Espagne.

LES TRAITES DE COMMERCE.

Berlin, 21 déc.—Les nouveaux traités de commerce entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, l'Allemagne et l'Italie et la Belgique ont été votés aujourd'hui en deuxième lecture au Reichstag après une courte discussion. Les traités reviennent dans le troisième lecture devant la chambre.

AMÉRIQUE

LA GRIPPE EN EUROPE

Londres, 21 déc.—Le nombre des décès causés par la grippe continue à augmenter tous les jours. La dernière ville où la maladie a pris le caractère épidémique est Athènes, dans le comté de Kent, à sept milles de Londres. Au début de l'épidémie, un grand nombre de pensionnaires sont atteints de la maladie, et les médecins du dépôt sont sur les dents. La semaine dernière il y a eu au dépôt de mendicité huit décès causés par la

CHARBON.

Les Meilleures Qualités de
Charbon Bitumineux
et Anthracite.
Rien Criblé et Tamisé.
O'Reilly & Heney
Bloc Russell, Rue Sparks.

ST. LAWRENCE HOTEL.
RUE DU FLEUVE ST. LAURENT.
RIMOUSKI, P. Q.
Offrant aux touristes le confort de la vie en famille, belle place de bain, air pur, balles promenades en voiture, promenade en bateau et lieux de pêche.
Prix raisonnables pour les familles.
A. ST. LAURENT & CIE.
PROPRIETAIRES.

HOTEL SAINT LOUIS
43-45 Rue YORK, OTTAWA.
Cet Hôtel situé au centre de la cité, à côté de l'opéra et aménagé tout au neuf.

ISRAEL MOREAU,
(Du Montreal Hotel, rue Queen Ouest.)
PROPRIETAIRE.

GRANDE REDUCTION
Sur toutes les
TAPISSERIES DOREES
PENDANT UN MOIS.
I. F. BELANGER
159 Rue Bank
Téléphone No. 92.

Aux Constructeurs et Entrepreneurs
Nous manufacturons les toitures suivantes :
Toitures "Canada Plate" Toitures Métalliques, Toitures en Fer Galvanisé, Toitures en Cuivre.
Douglass & Haines
234 rue Wellington.
Agents des célèbres fournaises "Superior Jewel"



FEUILLETON DU CANADA

LE Devoement d'un Pretre

Par **PIERRE SALES**

Malgré des faiblesses dans les jambes, contractées au milieu des arroyos de la Cochinchine, il arriva au château à peu près en même temps que Viviane. Mme de Montmoran était assise, ou plutôt couchée, sur un canapé du grand salon ; et Philippe et Madeleine l'entouraient comme une personne malade. Elle avait en la force de ne rien dire ; mais la secousse de la matinée, l'attente de cette après-midi la brisaient. Elle attendit des pas dans le vestibule ; Viviane monta directement à sa chambre.
— Ma fille !
Viviane s'arrêta une seconde sur la première marche de l'escalier. Sa mère l'appela encore. Et alors de grosses larmes jaillirent de ses yeux, et la jeune fille, courant au salon, se précipita aux genoux de sa mère.
— Maman ! maman !
Tandis qu'elles s'embrassaient et mélangeaient leurs larmes, l'amiral était entré aussi dans le salon ; et Et, quand il eut vu avec quelle passion la mère et la fille s'étreignaient, entourées de Philippe et de Madeleine qui, devinant leur cœur plus malheureuse que de coutume, la couvraient aussi de caresses, il se retira lentement. Aucun d'eux ne l'avait appelé.
— Sont tous ligés contre moi ! murmura M. de Montmoran.
Il s'en fut, désespéré, furieux contre la fille, contre lui-même marchant au hasard dans le parc. Et, obéissant à un mystérieux désir, il finit par regagner les rochers et contempla la mer. La blanche embarcation de Gilbert commença à s'approcher ; le canot avait quitté la terre et il amenait l'officier à bord. L'amiral suivait la manœuvre,

ENTREPOT DE MEUBLES

MEUBLES ! MEUBLES !
Nouveaux et a Grand Marche

AMUBLEMENTS DE SALON, DE SALLE A MANGER, DE CHAMBRE A CHER DANS TOUTS LES GENRES ET TOUTS LES PRIX. CHEZ

Harris & Campbell

OTTE ANCIENNE ET HONORABLE MAISON DE MEUBLES D'OTTAWA EST CONNUE PAR LE BON MARCHÉ DE SES PRIX ET PAR LA BONNE QUALITÉ DES ARTICLES QU'ELLE VEND.

Dix pour Cent de Reduction sur tout Achat Argent Comptant.

HARRIS AND CAMPBELL,

Coin des Rues O'Connor et Queen, pres de la Rue Sparks

A. C. LAROSE,

Comptable, Auditeur, Syndic
AGENT D'ASSURANCE
(FEU, VIE ET ACCIDENT.)
124 Rue Rideau
TELEPHONE 189.
Collections faites promptement

"Tabac Raby"

TABAC CANADIEN.
—CHEZ—
EDOUARD GARRIERE,
145—Rue Rideau—145
OTTAWA.

Montres et Bijouteries
en tout genres et de toutes qualités. Seront vendues à 25 pour cent au dessous des prix ordinaires. Chaque Article est garanti le que représente, sinon l'argent vous sera rendu.
Cher H. NOREZ, No. 20 rue Rideau, (près le Pont des Sapeurs.) Réparations de Montres et Horloges garanties et à des prix modérés.

Souvent il est utile d'associer la Crémone de Goudron de Héra à l'Huile de Foie de Morue dans le traitement des affections des Bronches, des Bronchites, des Catarrhes, des Bronches, des poignées, principalement dans les Bronchites chroniques et les Catarrhes. Cette association présente de grands avantages, même en l'absence de maladie véritable, quand on l'emploie seulement dans le but de fortifier une poitrine faible ou un tempérament délicat. — Ces deux médicaments, se trouvent réunis dans les CAPSULES DE BICHTE CRÉMONÉES, dans laquelle la Crémone de goudron de Héra se présente dissoute dans une huile de foie de morue particulièrement recommandable puisqu'elle est préparée par des procédés qui, seuls, ont mérité l'approbation de l'Académie de Médecine de Paris.
VENTE EN GROS : MAISON FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris, et principaux droguistes. — en détail, dans les Pharmacies.

AVIS AUX MÈRES. — Le "Sirop Calmant de Mme Winslow" devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître le danger, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi brillants et frais qu'un bouton de rose. Ce sirop est très agréable au goût. Il apaise l'enfant, amolli ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en réglant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez le "Sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez aucune autre préparation.

LE SEDLITZ CH. CHANTEAUD, est le Purgatif le plus efficace contre le Constipation, Migraine, Maux d'estomac, Goutte, Rhumatisme, etc. Sa réputation auprès des médecins est universelle. Pour éviter les contrefaçons, exiger une enveloppe jaune et la marque CH. CHANTEAUD seul préparateur des médicaments homéopathiques de Dr. BURGGRABE.

Bryson, Graham & Cie.

CINQ MAGASINS DANS UN !!

NOUVELLES SOIES NOIRES Marchandises de Couleurs

DURANT TOUTE CETTE SEMAINE NOUS offrons une grande quantité de bonnes occasions en Soies. Afin de faire de la place pour nos Marchandises des Fêtes, les Soies seront attaquées de façon à attirer une foule d'acheteurs.
Pourquoi pas ? Chaque pièce indiquera une perte pour le vendeur, et un grand bénéfice pour l'acheteur.
Sans forfanterie, voilà de la beauté !
Voilà le moyen de se faire une clientèle !
Voici de la Soie Noire à 25 pour cent plus bas que le prix courant.
— Nous offrons 200 pièces de belles Soies Noires des meilleures fabrications.

Voici la liste :
Belles Soies Noires, à 60cts.
Belles Soies Noires, à 70cts.
Belles Soies Noires, à 80cts.
Belles Soies Noires, à \$1.00, \$1.10, \$1.25, \$1.50, \$1.75, \$2.00.
Pour les Soieries de toutes sortes, nos magasins ont été connus depuis longtemps par tous ceux qui apprécient un grand assortiment à des prix populaires.
Les meilleures qualités et les plus belles nuances peuvent être appliquées à notre Département de Soieries de Couleurs.
Valeurs surprenantes :
89 pièces de Merveilleuses Soieries de Couleurs, toutes nuances à 50cts. la verge, prix habituel 75cts.
Une autre :
25 pièces de Robes de Soie, Faute de Couleurs, les plus nouvelles nuances, seulement \$1.00 la verge, valant \$1.25.

Rideaux et Portières.

Loues Portières, Chenille Barée, trois verges de longueur, à \$3.90 la paire. Quantités de plus belles à \$6.00, \$8.00 et \$9.00 la paire. Portières Tricot en Laine Romaine Barée, aussi bon marché que \$1.50 la paire, 2 verges de long.

Bryson, Graham & Cie.

146, 148, 150, 152 et 154 Rue Sparks.

Considérable dépôt d'Épicerie Fraîches.

MORCEAUX A SOUPE !
7 CENTS PAR LIVRE.

ROTIS DE PORC
9 CENTS LA LIVRE.

Geo. Matthews
ETAUX 18 & 20.
Marché du Quartier By.

GEO. PHILBERT,

IMPORTATEUR.

Tapisseries & Peintures.

— COIN DES RUES —
Dalhousie et Saint-Patrice,
Ottawa.

Nouvelles

Noel !

Nous avons un grand plaisir, de vous annoncer que l'établissement colossal de John Murphy & Cie, est en tête de tous les autres pour les Nouveautés de Noël, comme les Dames d'Ottawa devaient naturellement s'y attendre. Il nous est complètement indifférent que votre goût soit raffiné ou difficile à contenter, car nous avons tout pour vous plaire. Quel plus beau présent à faire qu'une jolie Robe ? Je suis certain que plusieurs de vos servantes ou bonnes seraient enthousiasmées d'une telle idée et en apprenant que cette Robe vient du premier magasin, leur joie serait sans limite. Les dames nous disent le plaisir qu'elles éprouvent d'être si bien servies par nos commis du Département des Robes ; celles qui n'en ont pas encore fait l'expérience, qu'elles viennent le tenter. En vérité n'importe quel article de nos belles Marchandises représente un joli cadeau. Ainsi, dans nos Gants de Chevreau, dont nous en vendons toujours plus que jamais, nous donnons toutes les pointures et dans toutes les qualités.
Nouveautés de Noël dans tous les genres artistiques sont marquées à des prix insurpassables en Canada.

John Murphy & Cie.

66 et 68 Rue Sparks.

P.S.— Venez de bonne heure dans la journée, pour éviter la foule.

M. Delalande s'éloigna ; et Gilbert continua sa route sur Saint-Malo.
* La marquise douairière de Trévenec était, depuis une bonne demi-heure, sur la jetée, sa lunette à la main, guettant son petit-fils. Et comme, autour d'elle, des matelots, des bourgeois admiraient le yacht de Gilbert, elle était navrée. Une foule relativement grosse s'entassait autour du petit phare, et de nombreux promeneurs s'arrêtaient sur les remparts pour examiner les bateaux qui entraient au port à la chute du jour.
Tous étaient curieux ; on les nommait à haute voix, à mesure qu'ils apparaissaient ; mais le yacht de l'inconnu intriguait, personne ne se souvenait de l'avoir vu, et on le trouvait drôlement construit. Il y avait déjà un bon moment qu'il aurait pu doubler la jetée, gagner la cale de Dinard ; mais il s'amusait à évoluer dans la baie, comme s'il reconnaissait les parages, allant de Dinard à la tour Solidor, revenant vers le fort de l'Anse des Sablons. Et on se demandait par quelle heureuse chance, sans pilote à son bord, il ne se brisât pas contre quelque caillou ; car, malgré les balises et les bouées, il faut être un Malouin pour s'y reconnaître dans cette darse de Saint-Malo.
Il se dirigea enfin vers le port, au moment même où Gilbert, longeait la jetée, saluant gracieusement sa grand-mère. Les deux yachts arrivèrent à quai à peu près en même temps. Une triple rangée de curieux se plaça devant le yacht de l'inconnu, tandis que Gilbert montait au-devant de la marquise, qui descendait difficilement la pente de la cale, la douairière avait conduit sa nièce en voiture à Dinard ; et là, elle avait pris le chemin de fer, faisant le tour par Dol, afin de rentrer chez elle par le yacht de son petit-fils.
— Si Dieu ne pardonne pas les péchés d'orgueil des grand-mères, lui dit-elle en l'embrassant, je suis damnée ! Il aurait et la prit affectueusement par la taille.

— On trébuche si facilement là-dessus, disait-il.
Et il la portait presque.
— Tu ne crains pas de naviguer la nuit ?
— Grand-mère, ne suis-je donc pas de la baie de Saint-Malo ? D'ailleurs, Karadenc commande mieux que moi.
Il faisait passer la marquise sur le yacht, lui donnait un grand fauteuil d'osier ; et elle promenait très orgueilleusement ses regards autour d'elle. En ce moment, ses yeux rencontrèrent ceux de l'inconnu, qui n'avait pas encore quitté son embarcation, et elle se mit à trembler. Gilbert, croyant qu'elle souffrait de la fraîcheur de la soirée, lui jeta un châle sur les épaules.
— Grand-mère, dit-il n'est-ce pas une imprudence de partir cette nuit ? Je ne veux pas jouer avec votre santé.
— Si, mon enfant, si ! Partons ! Il me tarde d'être rentrée.
Elle parlait d'une voix profondément troublée.
— Mais qu'avez-vous grand-mère ?
Il remarqua alors avec quelle intensité ses regards se fixaient sur l'inconnu. Et le dernier était lui-même comme attiré par la marquise et, comme elle, il tremblait. Mais, dès que Gilbert se tourna vers lui, il reprit promptement son calme et salua très aimablement.
— Tu connais cet homme ? murmura la marquise.
— Un peu... très peu, répondit sa grand-mère.
— Etes-vous prêt, capitaine ? Peut-on larguer ?
Karadenc, qui ne s'occupait pas de l'inconnu, dirigeait vigilement la manœuvre.
— Partons, ordonna la marquise.
Un coup d'aviron sur le quai, un coup de barre, et déjà le yacht s'éloignait. L'inconnu salua encore, et Gilbert lui eut à peine rendu son salut qu'il sauta sur le quai, remonta la cale et courut à la pointe du yacht. La marquise avait sévèrement pris Gilbert par la main et l'interrogeait avec une anxiété inouïe.

sur cet homme mystérieux ; et elle était déçue par les réponses vagues de son petit-fils.
— Tu ne lui connais pas d'autre nom que « Johnson ? »
— Non, grand-mère, et ce n'est sûrement pas le sien ! Ce qu'il y a de plus clair pour moi, c'est que, malgré sa générosité, je ne l'aime pas, je ne puis pas l'aimer. Mais pourquoi sa vue vous a-t-elle troublée ?
— C'est qu'il ressemble si étrangement... à un gentilhomme. Mais c'est impossible, puisque celui dont je veux parler est mort à l'étranger ! Et certes il vaut mieux qu'il soit mort !
— Grand-mère, celui-ci avait si bien brisé toutes relations avec son pays qu'il doit y passer pour mort. Quel est donc celui de celui auquel vous pensez ?
— Je te dirai cela... plus tard...
Tiens ! il nous salue encore. Oh ! c'est absolument son geste. Est-ce à moi, est-ce à toi qu'il l'adresse ?
— A tous les deux, je pense.
La silhouette de l'inconnu se dressait dans le crépuscule, éclairée par les lumières de la jetée. Et, tant que Gilbert et sa grand-mère purent distinguer, au milieu de la nuit qui tombait rapidement, ils virent ce mystérieux personnage debout contre le phare et ils sentaient que, dans cette immensité de la baie de Saint-Malo, il ne regardait qu'eux.
L'inconnu les devinait d'ailleurs plutôt qu'il ne les voyait ; car une brume s'élevait de la mer cachait les lanternes du phare. Mais il pouvait dire exactement où ils étaient, sa pensée les suivait dans cette obscurité. Il alluma son cigare et alla s'accouder au parapet. Il parlait à mi-voix :
— Ils ont dépassé la pointe de Dinard. Le vent favorable, ils arrivent en face de Saint-Lunaire. Quelle étrange rencontre cette vieille marquise n'est donc pas morte !
Son cigare fini, il regarda l'heure ; puis il marcha le long de la jetée ; il était engourdi par l'humidité, mais se

songeait pas à s'en plaindre, cela lui semblait meilleur que les chaudes nuits d'Orient.
— Oh ! cette baie de Saint-Malo ! s'écria-t-il avec une certaine enthousiasme.
De tous les pays vus, des contrées exotiques, des mers tropicales, avec ses parages aux merveilleuses végétations, rien, non, rien ne valait ce coin des mers de Bretagne, rien ne lui avait jamais si profondément remué le cœur. Il n'y était venu que par curiosité, en quittant l'Angleterre ; il devait même aller à Cherbourg ; et cette envie de revoir Saint-Malo avait germé dans son esprit.
Il allait à Paris et s'était détourné de son chemin parce qu'aucun engagement fixe ne l'appelait à Paris ; il faisait un crochet, par désaveusement, comme un touriste se détourne de sa route pour visiter une ruine. Et il avait dédaigneusement souri quand, en passant contre la presqu'île du Content et les îles anglo-normandes, il avait senti un petit coup au cœur.
— Ah ça ! avait-il dit, vais-je donc m'émotionner comme un pêcheur de morue qui revient de Terre-Neuve ?
Et il avait essayé de blaguer cet amour du pays qui le reprenait. En vue des Chausey, il ne blaguait plus, et quand il eut atteint la baie, que les côtes aimées, les falaises rocheuses parurent à l'horizon, des larmes coulèrent lentement sur ses joues. A peine eut-il une révolte contre sa sensibilité.
Il finit par dire mélancoliquement :
— J'y passe, comme le dernier des marins !
Ses matelots, des Anglais, lui demandèrent s'il osait s'aventurer sans pilote au milieu de tous ces cailloux. Il prit la barre et répondit avec une fierté vraiment naïve qu'il en remonterait à tous les pilotes de Saint-Malo. Et il reconnaissait, avec une joie enfantine, tous les points de la baie, les îlots, les récifs, les passages.
(A continuer)